

MIRAMONT-LATOUR

Gers, canton Fleurance, arrondissement Condom

LA chapelle Notre-Dame des Anges, que l'on ne doit pas confondre avec l'église paroissiale de Miramont-Latour, est le seul témoin du couvent des religieux du Tiers Ordre de saint François, dont la première pierre fut posée le 14 juillet 1655 par le père Théophile de Toulouse. Sa fondation répondait au vœu de Catherine de Bassabat et Pordeac, comtesse de Latour, dont le fils unique Charles-Louis était mort devant Dunkerque, sous les ordres du maréchal Hocquincourt, le 10 juin 1652. L'établissement fut confisqué en 1792, les religieux obligés de partir, l'ensemble fut vendu. En 1801 fut démolie le cloître, qui s'élevait à l'est de la chapelle. Un acheteur privé, Étienne Lezian, en commença la restauration avant d'en faire don à l'évêché d'Auch, qui le rétrocéda à la famille Lary de Latour.

L'édifice forme un simple volume rectangulaire, prolongé à l'est par des bâtiments à usage aujourd'hui agricole, qui devaient constituer une partie de l'ancien prieuré. Seule la façade de l'église répond à une composition architecturale, modeste au demeurant. Dans l'axe médian

Miramont-Latour (Gers)
Chapelle Notre-Dame des Anges
Façade occidentale





Miramont-Latour (Gers)
Chapelle Notre-Dame des Anges
Détail de la porte d'entrée

s'ouvre un portail classique cantonné de pilastres simples, coiffé d'un fronton curviligne brisé, dans lequel a été percée une niche, elle-même surmontée d'un fronton curviligne. Une statue de la Vierge Marie a été placée dans la niche. La frise est ornée d'un décor classique de triglyphes. Dans l'axe du portail et de la niche s'élève un petit campanile supporté par un court entablement mouluré reposant sur deux modillons plats profilés, tandis que de part et d'autre de la niche ont été ouvertes deux fenêtres en plein cintre. La construction est en moellons enduits, mais les angles sont en pierres harpées ainsi que l'encadrement des fenêtres ; une "gênoise" abrite les murs sous le débord de la couverture. Au-dessus de la porte d'entrée, a été gravée en 1761 l'appel suivant : "Si le nom de Marie en ton cœur est gravé, en passant ne t'oublie de lui dire un ave".

A l'intérieur, l'église conserve un monumental retable de pierre du XVII^e s. qui n'a d'égal, dans le département, que celui de Biran. C'est une composition classique comportant un entablement reposant sur des colonnes jumelées avec une abondante sculpture. Au centre a été placée une peinture représentant la Vierge dans un médaillon, copie d'un tableau de Castello, dont le cadre en relief est entouré et soutenu par une multitude d'anges en haut relief, le tout dans un cadre de pierre rectangulaire, ce qui justifie son nom de Notre-Dame des Anges. Ce retable, classé au titre des Monuments historiques en 1920, est attribué au sculpteur Jean Douilhé, né à Mortain (Manche), mort à Auch en 1681, ou à son fils, Barthélemy. Un bail passé en 1662 par l'archevêque d'Auch avec Jean Douilhé prévoyait la construction de douze retables : celui de Miramont date vraisemblablement de cette époque.

Le manque de stabilité de l'angle sud de la façade occidentale nécessite des travaux de consolidation urgents. La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 1998 une subvention de 128 300 F pour permettre une reprise de la maçonnerie dans des conditions discrètes et satisfaisantes.

Fr. B.

"Miramont Latour", *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, t. 15, 1914, p. 193.